

LA POSTE A CONSACRÉ 2 MILLIONS D'EUROS EN 5 ANS À L'ÉGALITÉ SALARIALE ENTRE LES POSTIÈRES ET LES POSTIERS

Depuis des décennies, le principe d'égalité professionnelle est inscrit dans les valeurs et les politiques de La Poste. Cela se traduit par de nombreuses mesures concrètes comme le maintien d'une parfaite égalité salariale. Pour y parvenir, le groupe a dédié depuis 5 ans une enveloppe de 2 millions d'euros pour garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Depuis 2021, l'écart de rémunération est en faveur des femmes salariées. Pour maintenir l'égalité salariale en 2023, La Poste a alloué une enveloppe de 600 000 euros.

En France, les femmes perçoivent, en moyenne, un salaire net annuel inférieur de 24 % à ceux des hommes. A temps de travail équivalent, elles sont rémunérées 15 % de moins que les hommes¹.

Avec près de 53 % de femmes dans ses effectifs, La Poste garantit l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et s'engage pour que les postières bénéficient des mêmes droits et des mêmes possibilités de carrières que les postiers.

Après avoir obtenu, pour la 5^e année consécutive, la note de 94/100 à l'index de l'égalité femmes-hommes², La Poste continue de se mobiliser notamment en matière d'égalité salariale.

L'égalité salariale porte le message de l'équité : à travail égal, salaire égal.

*« Depuis le 6 novembre dernier à 11h25, les femmes en France travaillent gratuitement jusqu'à la fin de l'année. Cette injustice doit cesser. A La Poste, le 6 novembre, c'est le 31 décembre. Les postières et les postiers, pour un travail de valeur égale, bénéficient d'un salaire égal. Depuis 5 ans, le groupe La Poste y veille et a consacré une enveloppe budgétaire de 2 millions d'euros à la garantie de cette égalité salariale. » explique **Valérie Decaux, directrice générale adjointe, en charge des ressources humaines.***

¹ Insee – Données 2021 – Observatoire des inégalités

² Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018

La Poste s'engage en faveur de l'égalité femmes/hommes

- **Augmentation de la parité aux plus hauts niveaux du groupe La Poste**
37.5% de femmes cadres dirigeants aujourd'hui, l'objectif est de 40 % en 2025
- **Accompagnement des femmes victimes de violences ou de sexisme**
 - Signature de la Charte #StOpe au sexisme ordinaire en entreprise
 - Signature de la charte Oneinthreewomen, premier réseau européen des entreprises engagées contre les violences conjugales, porté par la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE).
 - Partenariat avec la Fédération des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (FNCIDFF).
 - Réseau de 200 assistants sociaux qui accompagnent les femmes victimes de violences
- **Tolérance zéro contre le sexisme dans l'entreprise**
4 210 postières et postiers formés en 2023
- **Développement de la mixité dans tous les métiers**
L'école de la data et de l'IA de La Poste a atteint son objectif de parité dès sa première promotion : 55 % de femmes parmi les 51 apprenants.
- **Accompagnement des postières**
 - Les femmes enceintes peuvent télétravailler jusqu'à 5 jours si leur activité le permet.
 - La Poste accompagne environ 5 200 postiers aidants en leur accordant plus de flexibilité dans leur organisation de travail et des jours de solidarité (72% des postiers aidants sont des postières).
 - La Poste recrute et maintient en emploi les personnes en situation de handicap qui représentent aujourd'hui environ 14 000 collaborateurs (65% des postiers en situation de handicap sont des femmes).

A propos du Groupe La Poste :

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, Geopost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11e bancassureur de la zone euro. Le groupe La Poste exerce 4 missions de service public qui forment son identité : le service universel postal, l'aménagement et le développement du territoire, l'accessibilité bancaire, le transport et la distribution de la presse. Attaché à sa présence territoriale, le groupe La Poste s'appuie sur un réseau de distribution de plus de 35 600 points de service regroupant 17 300 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 300 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). Il distribue plus de 17 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2022, il a réalisé un chiffre d'affaires de 35,4 milliards d'euros, dont 44 % à l'international, et emploie 238 000 collaborateurs, dans plus de 60 pays sur 5 continents, dont 184 000 en France. Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance durable, le groupe vise le « zéro émission nette » dès 2040.

Contacts presse

service.presse@laposte.fr – 01 55 44 22 37

Mélanie JEAMBEAU – melanie.jeambeau@laposte.fr – 07 86 74 61 61